

Bulletin d'inscription

(à retourner au service formation formation@ch-albi.fr // 05.63.47.43.11)

Intitulé de la formation demandée :

Date choisie :

LE PARTICIPANT (en MAJUSCULE)

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Ville de Naissance :

N°Dpt :

Adresse mail *:

(Uniquement pour le questionnaire de satisfaction)

Numéro de portable perso :

Fonction :

Service :

En cas de situation de handicap
nécessitant un aménagement :
contactez-nous.

PRE-REQUIS A TOUTE DEMANDE DE FORMATION DE RECYCLAGE

Les prérequis, objectifs, modalités pédagogiques et d'évaluations sont renseignés dans le programme sur le site internet

Pour les recyclage 1 & 2 joindre impérativement pour valider l'inscription *:

- **Copie de l'AFGSU initial**
- **Copie de la dernière attestation de recyclage**

VALIDATION DU CADRE DU SERVICE

Cachet et signature du Cadre :



Date signature :

Un bulletin d'inscription incomplet n'est pas recevable, il est à retourner dans les meilleurs délais avec votre AFGSU

Merci de prendre connaissance du livret d'accueil et du règlement intérieur sur Intranet

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS DU CESU 81

Une inscription implique l'acceptation des présentes conditions générales de participation dont le stagiaire et le client reconnaît avoir pris connaissance.

Nos documents (livret d'accueil, règlement intérieur, calendrier des formations et programmes avec tarifs) sont téléchargeables au format PDF sur le site : www.ch-albi.fr → [Rubrique CESU](#)

MODALITES D'INSCRIPTION (un bulletin par personne)

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 81 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur accompagné des pièces justificatives nécessaires. (cf. programme de formation).

Le bulletin d'inscription de demande de recyclage doit toujours être accompagné d'une copie de l'AFGSU initial, ainsi que des éventuels recyclages déjà effectués. En l'absence de ces documents, la demande sera irrecevable. Le futur stagiaire ne pouvant présenter le diplôme AFGSU (initial ou éventuels recyclages en cours de validité – de 4 ans) ne pourra pas se présenter et/ou ne sera pas admis à la journée de formation.

ANNULATION

Dans un contexte de crise sanitaire au Coronavirus, la formation continue se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session. De même, si le nombre d'inscription à une session de formation est insuffisant le CESU 81 peut annuler ou reporter la session.

RESPONSABILITE ET ASSURANCE :

Le client conserve sur ses employés pendant la formation ses prérogatives et responsabilités dans le domaine statutaire et disciplinaire. La formation continue déclarera au client toute absence, accident ou manquement du participant à la formation. Assurance : les participants sont couverts par le Centre Hospitalier d'Albi pour la responsabilité civile, et restent couverts par leurs établissements d'origine pour les accidents de trajet, les maladies contractées en service et les risques professionnels.